

Paris, le 7 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quatre mois après le début du conflit au Moyen-Orient, Pact'Alim – PME & ETI de l'alimentation, alerte à nouveau les pouvoirs publics et la distribution sur l'urgence à tenir compte des surcoûts de production des entreprises.

A l'occasion d'un nouveau sondage, Pact'Alim constate que les PME et ETI alimentaires restent plus que jamais confrontées à des hausses de coûts significatives et à des incertitudes durables sur leurs approvisionnements.

Pact'Alim demande à nouveau que ces surcoûts soient pris en compte de manière rapide, concrète et loyale dans les relations commerciales pour les entreprises qui en font la demande. Nous sollicitons l'organisation d'une nouvelle réunion de la filière alimentaire, sous l'égide des ministres Annie Genevard et Serge Papin.

Quatre mois après le début de la crise au Moyen-Orient, Pact'Alim, porte-parole de 3 000 PME et ETI françaises de l'alimentation, constate que les tensions économiques pesant sur les industriels, si elles peuvent évoluer, persistent fortement.

Rappelons que les négociations 2026 s'étaient achevées au 1^{er} mars par une stagnation des prix (+0,05 %), très loin des +3,5 % demandées par les entreprises pour couvrir leurs hausses de coûts (61% des accords conclus ne permettaient pas de couvrir la hausse des matières premières agricoles selon un sondage réalisé par Pact'Alim auprès de ses adhérents).

De nombreuses PME et ETI absorbent seules des hausses qu'elles n'ont ni anticipées, ni provoquées. Pourtant, lors de la réunion de filière alimentaire organisée le 11 mai dernier, des engagements avaient été pris pour entamer un dialogue constructif permettant d'identifier, au cas par cas, les postes de coûts pour lesquels des échanges permettraient de mieux tenir compte de leur alourdissement récent.

Par ailleurs, la trêve qui semble aujourd'hui se dessiner avec la réouverture du détroit d'Ormuz ne fait pas disparaître les surcoûts déjà subis par les entreprises.

Dans le cadre d'un sondage réalisé fin juin auprès de ses adhérents, il est fait le constat :

- De surcoûts supportés par 9 PME et ETI sur 10
- De hausses particulièrement sensibles sur le transport routier, autour de 15%, sur les matières plastiques (+20%), assorties de difficultés d'approvisionnements
- Des clauses de renégociations ineffectives et une grande distribution globalement hermétique à toute revalorisation des prix pour tenir compte des surcoûts des entreprises qui ont exprimé un besoin.

Dans ce contexte, Pact'Alim rappelle que les mécanismes de renégociation prévus dans certains contrats restent trop souvent insuffisants : délais trop longs, conditions restrictives,

indicateurs peu réactifs. Dans les faits, ils ne permettent pas toujours d'apporter une réponse adaptée à la réalité vécue par les entreprises, alors même que les effets de la crise vont perdurer et s'étendre aux matières premières agricoles.

Pour Pact'Alim, la demande reste inchangée : dès lors que les hausses sont avérées, elles doivent pouvoir être répercutées rapidement et concrètement dans les relations commerciales. Il ne s'agit pas de rouvrir indistinctement toutes les négociations, mais de permettre un traitement loyal, au cas par cas, des situations les plus exposées. Les contrats commerciaux conclus en début d'année tout comme les contrats de fabrication de produits à marque de distributeur (MDD), ne peuvent rester déconnectés de la réalité économique désormais supportée par les PME et ETI françaises de l'alimentation.

« Les PME et ETI alimentaires ne peuvent pas absorber seules des surcoûts qu'elles subissent. Notre demande reste la même : ces surcoûts doivent être pris en compte de manière juste, rapide et effective », déclare Jérôme Foucault, président de Pact'Alim.

Les PME et ETI alimentaires jouent un rôle essentiel pour les filières agricoles, l'emploi industriel dans les territoires et la souveraineté alimentaire du pays. Les fragiliser, c'est fragiliser l'ensemble de la chaîne alimentaire française. Négociations après négociations, le cumul de tous les surcoûts non répercutés par les PME & ETI conduit inévitablement à une perte de compétitivité, et une dégradation de notre souveraineté agricole et alimentaire.

Pact'Alim appelle donc l'ensemble des acteurs, et en particulier la grande distribution, à prendre pleinement leur part de responsabilité. Nous demandons qu'une nouvelle réunion de la filière alimentaire soit organisée dans les plus brefs délais, sous l'égide des ministres de l'Agriculture et de la Consommation, pour parvenir à des engagements rapides et concrets facilitant la répercussion des hausses de coûts.

À propos de Pact'Alim :

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 53% du chiffre d'affaires (132 milliards) et 61% de l'emploi (292 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

www.pactalim.fr